

COMMUNE de LOISY-SUR-MARNE

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du mercredi 30 juillet 2008 à 20 heures 00

Absents excusés : Louis BLANCHARD, Daniel LEROUX

Secrétaire de séance : Fabien DELCOURT

Le conseil municipal a décidé de

- Approuver le compte rendu de la réunion du 25 juin 2008
- Désigner le cabinet de géomètre Jean-Pierre VANNIER de Châlons en Champagne pour effectuer le relevé topographique du Chemin des Vignes en vue de son aménagement. Le montant du devis est de 897 € TTC
- Approuver la décision modificative n°01 du budget principal visant à intégrer le montant de la vente des terrains du lotissement du Grand Champ
- Rembourser partiellement l'emprunt du lotissement du Grand Champ relatif à la voirie suite à la vente de terrains (soit 150 000 € sur 240 000 € d'emprunt)
- Souscrire un emprunt de 70 000 € pour financer la 2^e partie des travaux 2008 : Entretien de voiries et trottoirs, Enduisage de rues, Etanchéité de la toiture de l'école – Remplacement de châssis bois par 38 petites fenêtres en PVC à l'école
- Accepter l'offre informatique de la société JVS pour le renouvellement de l'équipement de la mairie
- Lancer une consultation avant de souscrire un contrat de fourniture de gaz destiné au chauffage du groupe scolaire, le contrat avec Gaz de France expire au 1^{er} octobre 2008
- Fixer la redevance d'occupation du domaine public due à la Commune pour l'année 2007 par Gr DF (Gaz Réseau Distribution France) à 138.32 €
- Désigner au scrutin secret les délégués représentant la collectivité auprès le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne) Daniel CONRAUX titulaire et Lionel THUROT, suppléant
- Fixer le prix de la prise en charge des enfants en restauration scolaire à 5.08 € pour les habitants de Loisy s/Marne et Maisons en Champagne soit 2 % d'augmentation et à 6.08 € pour ceux n'habitant pas l'une de des 2 communes, soit % de baisse, après avoir pris connaissance du bilan de la restauration scolaire pour l'année 2007/2008
- Proposer de répartir le montant du déficit du service de restauration scolaire entre les communes de Loisy s/Marne et Maisons en Champagne, comme suit :

Déficit global	8 157.94 € pour 2 598 repas servis
Déficit dédié à Maisons en Champagne	3 829.84 € pour 907 repas servis
Déficit dédié à Loisy s/Marne	4 328.10 € pour 1025 repas servis
- Donner un avis favorable pour l'adhésion de la Commune de SOUDÉ au Syndicat de Transports scolaires
- Attendre le mois de septembre 2008 pour adopter le nouvel emploi du temps de l'école à la rentrée par la mise en place des Modules d'Aide Personnalisée (MAP), évoquer la création d'un accueil périscolaire lié au nouvel emploi du temps et créer un service minimum d'accueil en cas de grève des enseignements
- De demander aux services de la DDE de faire couper le branches gênantes sur le C D502 Route de Maisons en Champagne

Le conseil municipal a pris connaissance

- De la réunion du POS et la mise en place d'un PLU (plan local d'urbanisme) sur la commune de COUVROT

- De l'évolution du dossier d'installation de l'usine de paille par CIMV sur une surface de 15 ha et des résultats favorables de l'enquête publique
- De l'attribution de la dotation globale d'équipement d'un montant de 68 203 € pour les travaux relatifs à la viabilisation du lotissement de la Fosse aux Loups accordé par les services de l'Etat
- De l'itinéraire emprunté par la ligne haute tension enterrées destinée à acheminer l'électricité éolienne de Maisons à Marolles